

NOUVEAU
LANGUETTE DEBORDANTE

Nouvelle languette débordante
pour une étanchéité à l'air et à l'eau maximale

ISOLANT MINCE TRISO-LAINE **MAX**

ACTIS

INNOVER POUR MIEUX ISOLER



Murs et toiture
par l'intérieur



Toiture
par l'extérieur



Un isolant mince unique

- Isolant à base de laine de mouton (14 composants dont 4 nappes de laine de mouton traitée anti-mites).
- Régule naturellement le taux d'hygrométrie.
- Présence d'un film noir très résistant qui évite l'éblouissement lors de la pose en toiture par l'extérieur et optimise la ventilation de la sous-toiture en augmentant l'effet cheminée (convection renforcée).
- Peut se poser directement sur la volige (côté laine en contact avec la volige).

Une excellente performance thermique

- Économies d'énergie* réalisées similaires à celle de **244 mm de laine minérale**.

* Valeur issue d'une méthode basée sur des tests réalisés en conditions réelles d'utilisation (in situ), comparant la consommation d'énergie d'un bâtiment isolé avec un isolant ACTIS et celle d'un bâtiment identique isolé avec 200 mm d'une laine minérale de conductivité thermique $\lambda = 0,04 \text{ W/m.K}$ (méthode validée par BM TRADA, laboratoire anglais accrédité, membre de l'EOTA).

Une étanchéité à l'eau et à l'air maximale

- Languette débordante intégrée
- Étanche à l'air
- Étanche à l'eau et à la vapeur d'eau

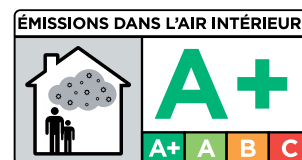
Des performances acoustiques

- Affaiblissement acoustique : **$R_w (C ; C_{tr}) = 64 (-3 ; -8) \text{ dB}$** selon ISO 717-1 : 1996.

Pour le produit posé entre 2 lames d'air sur mur en briques de 12 cm d'épaisseur avec finition plaque de plâtre de 15 mm d'épaisseur. (PV N° CTA 020/09/AER).

Qualité de l'air intérieur

- Classement **A+** aux Composés Organiques Volatiles (COV)
- Label EXCELL Zone Verte



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CARACTERISTIQUES ET MISE EN OEUVRE

Autres caractéristiques techniques

PROPRIÉTÉS	VALEURS	NORMES DE RÉFÉRENCE
Épaisseur	Env. 24 mm	
Étanchéité à l'eau	W1 (étanche)	NF EN 1928 méthode A NF EN 13859-1 §5.2.3
Perméabilité à la vapeur d'eau	Sd > 140 m	NF EN 1931
Comportement au ruissellement de l'eau	Étanche	Guide CSTB du 24/02/1992
Résistance mécanique		
Résistance en traction		
- Longitudinale	≥ 500 N/50mm	NF EN 12311-1
- Transversale	≥ 350 N/50mm	
Résistance à la déchirure au clou		
- Longitudinale	≥ 350 N	NF EN 12310-1
- Transversale	≥ 300 N	
CONDITIONNEMENT	16 m² (dossés)	
Largeur	1,60 m	
Longueur	10 m	
Poids	12,5 kg env.	

Règles essentielles de mise en œuvre

1



Respecter une lame d'air de 20 mm au minimum de part et d'autre de l'isolant :

- entre le support à isoler et l'isolant,
- entre l'isolant et la finition.

En couverture, réserver un espace ventilé de 20 mm au minimum entre la face inférieure du liteau de support de couverture et l'isolant (en respect des DTU série 40).

2

Tendre correctement l'isolant et l'agrafer en périphérie tous les 50 mm sur un support bois (chevron, solive, entretoise, ...).

Utiliser des agrafes galvanisées ou inox de 16 mm minimum, 20 mm idéalement.

3

Aux jonctions, réaliser un recouvrement des lés sur 50 à 100 mm et agraffer tous les 50 mm sur ces mêmes supports.

4

Recouvrir les jonctions avec l'adhésif ISODHESIF-LAINE et, idéalement, fixer un tasseau pour parfaire l'étanchéité.

5



En périphérie de l'isolation, réaliser un retour d'isolant de 50 mm au minimum. Si possible, bloquer l'isolant avec un tasseau.

Accessoires de pose



Cutter Actis

Cutter spécialement adapté à la découpe des isolants ACTIS. Pratique, il permet de découper simultanément tous les composants.



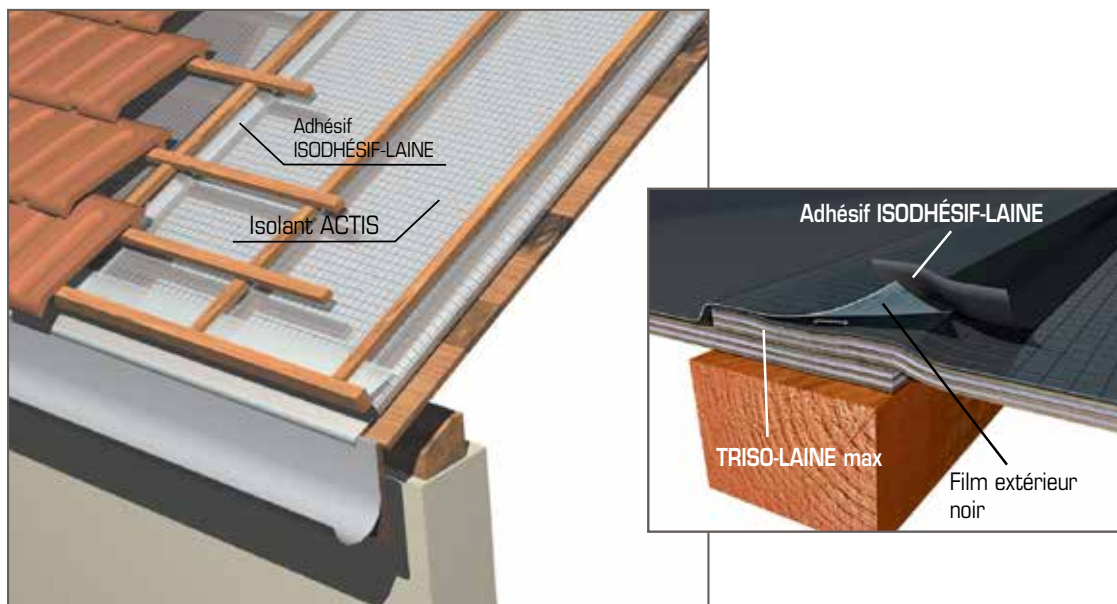
Adhésif ISODHESIF-Laine

100 mm x 25 mm

Adhésif permettant d'assurer une parfaite étanchéité à la jonction des lés d'isolant.

Pose en toiture sur volige

Le TRISO-LAINE max peut se poser directement sur la volige. La mise en oeuvre se réalise à la verticale, face laine côté volume habitable.

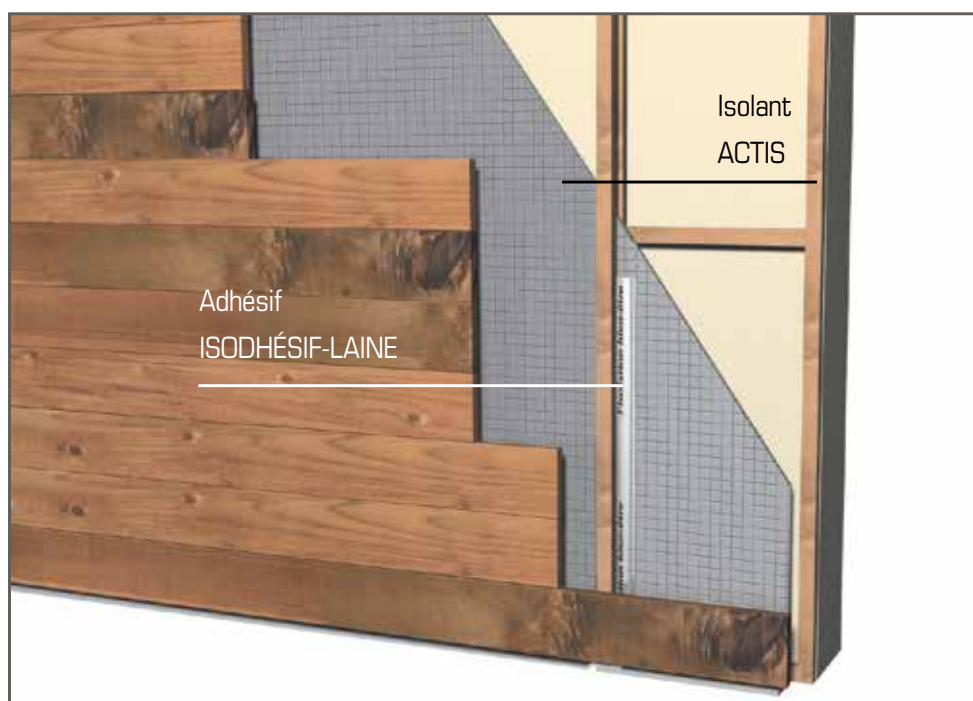


- Dérouler l'isolant sur la volige puis l'agrafer en périphérie tous les 50 mm.
- Dès le 1^{er} lé, pour assurer une étanchéité totale aux jonctions :
 - Relever le bord du film noir du 1^{er} lé déjà posé.
 - Intercaler le 2^{ème} lé sous le film noir du 1^{er} lé et agraffer sur le support bois.
 - Rabattre le film noir du 1^{er} lé sur celui du 2^{ème} lé.
 - Poser l'adhésif ISODHÉSIF-LAINE à la jonction des 2 films noirs.
- Respecter la continuité de l'isolation au faîtage et aux jonctions avec les autres parois.
- Fixer verticalement un premier jeu de contre-liteaux de section appropriée puis fixer les liteaux horizontaux avec un écartement compatible avec le type de couverture choisi (tuiles, ardoises,...).

⚠ Important : Respecter une lame d'air sous couverture de 20 mm minimum entre la face inférieure du liteau de support de couverture et l'isolant, conformément aux DTU séries 40, et assurer une bonne ventilation de cette lame d'air (chatières, closoir, ouvertures bas de pente). La mise en œuvre d'éléments de couverture est régie par des règles professionnelles et doit être réalisée par un personnel qualifié, conformément aux règles en vigueur et aux prescriptions des fabricants.



Pose en murs par l'intérieur



Respecter une lame d'air de 20 mm minimum sur chacune des faces de l'isolant.

- Visser-cheviller des tasseaux en nombre suffisant.
- Dérouler l'isolant à la verticale, face laine côté volume habitable, le tendre, faire chevaucher les lés au droit des tasseaux et les agraffer tous les 50 mm.
- Prendre soin de bien respecter la continuité de l'isolation aux jonctions mur/sol et mur/plafond.
- Poser la finition.



Finitions : Quelle que soit la finition (plaque de plâtre sur ossature métallique, contre-cloison maçonnerie, lambris sur tasseaux, ...), toujours réserver une lame d'air de 20 mm entre le parement et l'isolant. La mise en œuvre d'un parement de protection est obligatoire dans les pièces habitables. Elle doit être réalisée par un personnel qualifié, conformément aux règles professionnelles en vigueur et aux prescriptions des fabricants.

Pour les autres applications du TRISO-LAINE max et leurs détails de mise en œuvre, consultez le Guide de Pose Régionalisé ACTIS sur www.actis-isolation.com.

Précautions à respecter

Sens de pose

Le TRISO-LAINE max se pose toujours avec la face laine côté volume habitable.

Agrafes

Il est conseillé d'utiliser des agrafes inox ou galvanisées de 16 mm minimum en raison de l'épaisseur du produit.

⚠ Précautions contre le feu

Les isolants minces multi-reflecteurs ACTIS n'étant généralement pas testés au feu, ils sont classés par défaut dans la catégorie F suivant le système de classification EUROCLASSES. Ne jamais exposer les produits ACTIS à une source de chaleur intense (soudure, flamme, étincelles...).

Cheminées, inserts, récupérateurs de chaleur, éclairages basse tension et autres sources intenses de chaleur

Ne jamais utiliser les isolants ACTIS pour isoler un conduit de cheminée, un insert ou un récupérateur de chaleur.

Respecter une distance minimale de 20 cm pour l'isolation des murs, plafonds, planchers, toitures, situés à proximité des cheminées, conduits, inserts, récupérateurs, et de manière générale de toute source de chaleur supérieure à 80 °C. Respecter également cette distance minimale de 20 cm entre l'isolant ACTIS et tout éclairage à basse tension (type halogène).

⚠ Soudure

En cas de soudure, écarter l'isolant mince ACTIS, même en présence d'un pare-flamme, et toujours veiller à ce que l'isolant mince ne soit pas exposé à la projection de débris enflammés ou d'étincelles.

Finitions

D'une manière générale, quel que soit le type de bâtiment isolé, zones habitables ou non habitables, ACTIS recommande dans tous les cas la mise en œuvre d'un parement de protection de l'isolant mince.

Types de parements préconisés :

- plaques de parement en plâtre (plaques à faces cartonnées conformes à la norme NF P 72-302 et plaques de plâtre armé),
- panneaux de particules ligno-cellulosiques agglomérées, conformes à la norme NF B 54-100 et de masse volumique supérieure ou égale à 600 kg/m³,
- panneaux contreplaqués, conformes aux normes NF B 50-004 et NF B 54-150,
- panneaux fibragglo conformes à la norme NF B56-010, revêtus d'un film aluminium d'au moins 0,04 mm d'épaisseur entre panneau et isolant.

Attention : pendant le temps de séchage du plâtre, prévoir une ventilation forcée des combles (fenêtres et portes ouvertes) durant plusieurs semaines.

Contact entre matériaux

Exclure tout contact entre l'isolant et le plomb, le cuivre et ses alliages, ainsi que tous les produits découpants.

Type de couverture

Nos isolants sont compatibles avec tous types de couverture. Dans le cas de toiture cuivre ou zinc, ne pas mettre l'isolant en contact avec la toiture.

Stockage ou pose par l'extérieur

Les isolants ACTIS doivent être stockés dans leur emballage sous abri et protégés des intempéries au cours de la pose par l'extérieur.

Climat de montagne

Pour l'isolation en climat de montagne (au dessus de 900 m d'altitude), se reporter à la réglementation en vigueur.

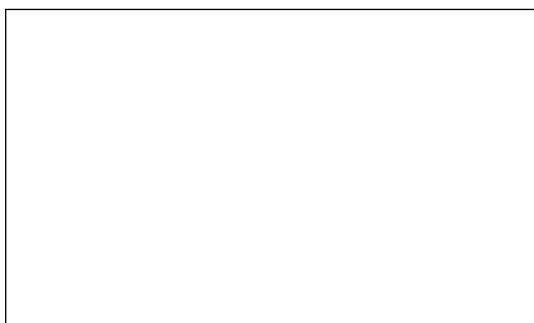
Comportement face aux rongeurs

Le TRISO-LAINE MAX ne favorise pas la nidification des rongeurs en raison de sa faible épaisseur.

Les indications de pose ci-dessus ne sont pas exhaustives.

Avant d'installer un isolant mince, il est impératif de se reporter au guide de pose téléchargeable sur **www.actis-isolation.com** ou disponible sur simple demande au **0800 04 04 04** ou par mail **infos@actis-isolation.com**

Cachet du distributeur



ACTIS Avenue de Catalogne - 11300 Limoux - FRANCE

Service Commercial N° vert : **0 800 04 04 04**

Service Technique N° vert : **0 800 09 09 09**

Fax : **(+33) 04 68 31 94 97**

Email : **infos@actis-isolation.com**

www.actis-isolation.com